

actes tous seing-privé, comme pour servir, par leurs vices de forme, de perpétuel aliment à l'activité des tribunaux.

Un médiocre cultivateur, mauvaise tête s'il en fut, tout récemment établi dans un village du Languedoc, a rêvé qu'une langue de terre légitimement possédée par son inoffensif voisin, homme du monde et propriétaire aisé, devait faire partie de son acquisition, encouragé par le conseiller du lieu, intéressé aux poursuites. Le cultivateur forme sa demande en termes très-énergiques et se voit envoyé au diable, puis n'ayant pas voulu entendre aucune raison à la justice de paix, il s'empresse de se rendre au chef-lieu de l'arrondissement, où il arrive entre huit et neuf heures du matin chez l'avoué de sa partie adverse, calculant malicieusement qu'il la priverait ainsi des secours du même défenseur, le plénier du petit bureau, plus occupé à lui, seul que tous ses confrères ensemble.

Point de dépenses de toilette à faire pour de telles visites ; le surtaxe de grosse toile est un accoutrement révérend dans les études des petites villes, le client se présentait-il, en outre, crotté jusqu'aux oreilles. C'est qu'en effet les plus tenaces villageois sont les pères nourriciers des magasins à procès, leurs plus utiles pourvoyeurs. Celui-ci n'ignore point que le moyen d'obtenir le plus gracieux accueil est de se présenter chargé d'un panier composé d'une belle douzaine d'élèves de sa petite basse-cour, qu'il dépose dans le cabinet même de l'avoué pour que l'homme de loi n'en ignore. (Cabinet entièrement tapissé d'une bibliothèque d'ouvrage sur la jurisprudence, et dont l'étalage fait croire aux bonnes gens que le patron renferme dans sa cervelle tous ces nombreux volumes in-folio.)—Vous me prenez dans un bien mauvais moment, lui dit l'avoué, car dans un quart-d'heure il faut que je sois à l'ouverture de l'audience pour plaider la cause la plus importante.—Eh bien ! je reviendrai à midi.—Impossible, mon cher, ma présence sera alors indispensable dans une assemblée de famille qui durera très-longtemps. Et cette assemblée prétendue à pour objet un succulent déjeuner à la fourchette qu'en général MM. les avoués ne savent point dédaigner, le repas devant même se prolonger très-avant dans la nuit, les bois de punch valant à faire oublier l'heure de se retirer chacun chez soi.

—J'aurais cependant bien voulu vous conter aujourd'hui mon affaire, reprend l'obtiné campagnard.—Eh bien ! parlez, parlez, puisque vous voulez que je vous écoute. Et, de suite, l'avocat, les coudes appuyés sur son bureau et la figure cachée dans ses mains, comme pour mieux recueillir et classer sans distraction dans sa mémoire le narré du plaignant, ne s'occupe, au contraire, qu'à repasser les belles phrases qu'il va bientôt débiter au palais, sans avoir fait la moindre attention au bavardage de son client, non plus qu'aux sons discordants des coqs apportés et servant d'accompagnement. Le jeune clerc de l'étude en garçon stylé, vient délivrer son patron en lui annonçant qu'il est attendu de suite à l'audience.

—J'ai parfaitement compris votre affaire, dit l'avocat en se redressant, ce sont de ces procès qu'on gagne par dessous jambes. Cependant je veux examiner les pièces, laissez-moi-les, je vous écrirai bientôt pour causer de tout cela plus à notre aise.

Et le jeune clerc de conduire le campagnard à la cuisine pour y porter ses compagnons de voyage, qui déposèrent à travers le panier à claire-voie, sur le parquet ciré, des traces irréfragables d'une trop facile digestion.

On ne laissera point partir le client sans qu'il se soit rafraîchi, suivant l'usage. Les villageois ne se doutent point que le vin le plus chèrement payé est celui qui se débite, sans licence, par beaucoup d'hommes de loi dont le gratis, en pareil cas, n'est point oublié dans la note des frais.

De retour chez lui notre cultivateur dissipe les craintes de sa bonne ménagère qui ne partageait point les espérances de son entêté mari.

—Nous avons pour défenseur, dit-il, le plus fameux ; je lui ai raconté toute mon affaire sans lui nommer d'abord le voisin, il m'a pas perdu un mot de tout ce que j'ai débité et m'a paru très-content ; c'est un procès gagné, je vois cela.—Que le bon Dieu t'entende !

Le lendemain, l'avoué reçoit la visite de l'un de ses intimes clients d'une toute autre espèce.—Eh, quel bon vent vous amène dans notre ville ?—Dites donc ma mauvaise étoile ; un maudit nouveau voisin, méchant butor s'il en fut, m'interpète un procès qui n'a pas le sens commun ; je vous apporte mes titres de propriété, etc.—Nous avons fait le sens de les vérifier ; en attendant, je vous fais mon prisonnier sur parole, je traite aujourd'hui, ne vous déplaît ; ma femme était allée dans sa famille, ce qui m'arrange merveilleusement, soit entre nous, et puisque je vous tiens, je ne priverai pas nos amis, ne me priverai pas de votre société.

Il appelle le jeune clerc. Faites mettre le cheval de Monsieur à

l'écurie et son cabriolet sous le hangar. Vous, mon très-honorable éligible, si vous avez quelques personnes à voir ici, à vous permis, mais songez que l'on se mettra à table à cinq heures sonnante à l'horloge de la paroisse.

Le plaideur villageois, de son côté, ne recevant pas au gré de son impatience l'avis promis, s'était disposé dès le matin à partir pour la ville. Dix-huit kilomètres sont bientôt arpentés lorsque la tête est montée ; il demande à parler à M. l'avoué, moment très-mal choisi, car les convives se trouvaient joyeusement attablés et en pleine activité de service culinaire. Refus formel de monter lui est nettement opposé par la cuisinière, vrai cordon-bleu de l'endroit, mais elle se voit vertement repoussée, d'une main calleuse, et forcée dans sa cuisine.

Le campagnard se trouve aussitôt au palier du premier étage, le cliquetis des assiettes lui indique la porte qu'il faut ouvrir, se voyant ainsi dans la salle à manger où il aperçoit... que l'on juge de sa stupefaction à l'aspect de sa partie adverse occupant l'une des premières places de la table, à la droite de l'amphytrion, et en remarquant que les pièces de volaille qu'il avait apportées la veille figuraient dans le repas. Tout interdit d'abord, il a retrouvé sa voix pour se répandre en injures, crier à l'infamie, à la trahison.

Personne, et l'avoué lui-même, ne peut se rendre compte des motifs de ce terrible courroux, dont la cause cependant finit par se connaître. Dès lors on invite franchement le bonhomme à prendre place au banquet, à noyer sa mauvaise humeur dans d'excellent chablis, le procès pouvant même se terminer gaîment le verre à la main. Pour la première fois de sa vie notre homme a refusé le doux jus de la treille et vu tout aussitôt dans la première auberge pour s'y indemniser, à ses dépens, de la résistance qu'il vient de se faire, et raconter en jurant sa mésaventure. Le maître clerc de l'étude, envoyé près de lui en ambassade, ne pouvant rien obtenir que des imprécations, lui remet ses papiers accompagnés de trois pièces de 5 francs pour large indemnité de son cadeau.

Suite et fin au prochain numéro.

LIBRAIRIE CANADIENNE D'E. R. FABRE & CIE. RUE ST. VINCENT, N^o 3.

Les Soussignés, très-reconnaissants pour l'encouragement qu'ont bien voulu leur accorder leurs nombreuses pratiques, ont l'honneur de leur annoncer qu'ils ont fait faire des améliorations considérables à leur LIBRAIRIE et ils osent se flatter que l'empressement qu'ils mettront à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles ils exécuteront les ordres qui leur seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celle du public en général.

Ainsi, pour répondre à l'encouragement qu'ils reçoivent pour la vente des Livres à l'usage des écoles élémentaires, ils viennent d'en réduire les prix, comme suit :

Syllabaires des écoles chrétiennes	3s.	la douzaine
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien, avec les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne	18s.	“ “
Grammaire des Frères	15s.	“ “
Exercices Orthographiques mis en rapport avec la Grammaire	20s.	“ “
Arithmétique des Frères	17s.	“ “
Géographies “ “ avec 6 Cartes	18s.	“ “
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada à l'usage des Frères	12s.	“ “
Alphabets doubles	2s. 6	“ “
Petits Catéchismes	2s. 6	“ “
Instructions de la Jeunesse	16s.	“ “
Testaments	18s.	“ “
Psautiers de David	12s.	“ “
Grammaires de l'Homond	7s.	“ “

Sur ces prix, (déjà si modiques,) ils feront une remise de 5 PAR CENT pour du COMPTANT.

Outre leur immense collection de Livres, ils ont tout ce qui tient à la

fourniture des Bureaux, comme Papiers de toutes les qualités, Registres, Plumes, Encre, Crayons, Ombles, Règles, Ciseaux, Portefeuilles, Cartes de Visite, etc.

—DE PLUS:—

Chapeaux français et Bottes, Chaussures françaises pour Dames, Vin de Champagne, Kirsch, Absinth Suisse et Fromage de Gruyère.

E. R. FABRE & Cie.

N. B.—MM. F. & Cie, s'occupent dans ce moment de la distribution de leur nouveau Catalogue général.
Montréal, 5 août 1845.

O. BEAUCHEMIN,
RELIEUR,

35, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.